

Contexte

Début 2004, la Direction de IKEA France souhaitait mettre en place un nouveau partenariat au niveau national. Cette initiative s'inscrit dans ses objectifs généraux nationaux en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Sensible à la problématique du mal logement en France et engagé depuis toujours à proposer des solutions d'aménagement fonctionnelles au plus grand nombre, un groupe de travail s'est mis en place au sein du département Communication et Développement Durable.

Dans une démarche de prospection, il a procédé à une analyse des populations en difficulté de logement. Et il s'est ainsi intéressé à différentes associations oeuvrant dans ce sens. Dans une phase d'identification d'un partenaire potentiel, son choix s'est porté tout naturellement sur **la Fondation Abbé Pierre** (www.fondation-abbepierre.fr). Cette association à vocation d'utilité sociale, a retenu leur attention, car :

- elle est dépositaire d'une forme de légitimité sur la cause qu'elle défend,
- elle a des projets de lutte contre le mal logement dans toute la France et des besoins de financement pour mener à bien ces projets.

Ainsi est née l'idée de IKEA France de s'engager aux côtés de la Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés. **Mettre en place des mesures concrètes destinées à assurer une action véritable en faveur du logement des sans-abri en s'appuyant sur leur savoir-faire, est apparu comme une évidence.**

IKEA®



IKEA en partenariat avec le Cerpet 1/14

Soucieuse de participer à une cause d'intérêt général, IKEA France souhaite aussi apporter son concours à la Fondation Abbé Pierre pour lui permettre de mener à bien ses actions.

Depuis 15 ans, la Fondation Abbé Pierre œuvre dans différentes orientations :

- elle se bat en faveur des personnes démunies pour qu'elles puissent toutes accéder à des conditions de logements décentes et à des conditions de vie dignes,
- elle finance des projets liés au logement ,
- elle mène des actions de sensibilisation de l'opinion, ainsi que d'interpellation des pouvoirs publics pour faire avancer le droit au logement pour tous.

Ses missions sur le terrain recouvrent :

- l'accueil des personnes à la rue ou en grande difficulté,
- le soutien à des actions autour de l'habitat (construction et réhabilitation) en France et dans les pays en développement.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ❖ Fiche RSE N°31 « **Fiche Métier Chargé des partenariats** »
- ❖ Zoom RSE N°12 « **Département Communication et Développement durable** »
- ❖ Zoom RSE N°15 « **Les chiffres du mal logement en France** »
- ❖ Zoom RSE N°16 « **Que fait la Fondation Abbé Pierre ?** »
- ❖ www.fondation-abbe-pierre.fr

Objectifs

Les objectifs de IKEA France et de la Fondation Abbé Pierre s'orientent dans le même sens : **apporter du bien-être et du réconfort au sein même de l'habitat et du foyer**. Proximité, écoute et recherche du confort sont aussi des valeurs qu'ils partagent. Le principe de l'association entre les deux parties est de mener un partenariat constructif et durable.

IKEA®



IKEA en partenariat avec le Cerpet 2/14

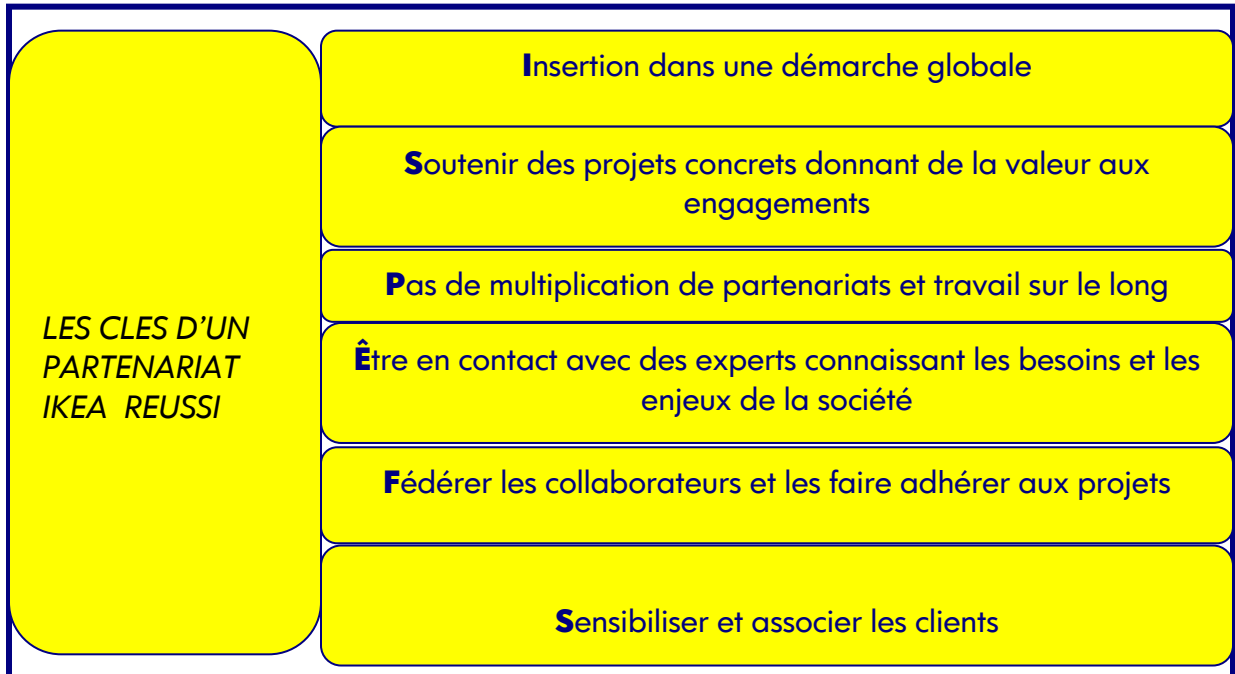
IKEA France souhaite utiliser les produits et accessoires IKEA sous forme de dons à la Fondation Abbé Pierre. Ce partenariat repose sur :

- des activités en magasin en vue de faire participer les clients en achetant des produits/partage au profit de la Fondation Abbé Pierre,
- des événements ponctuels qui permettent de mieux faire connaître la Fondation Abbé Pierre au grand public et de recueillir des fonds complémentaires.

De son côté, **la Fondation Abbé Pierre s'inscrit dans un positionnement coopératif en vue de se rapprocher du monde des entreprises** dans une logique d'intérêt réciproque. Elle recherche des partenariats auprès des entreprises pour apporter des fonds privés ou des dons en nature dans le cadre d'une collaboration.



IKEA France, de par l'importance de son réseau de clientèle, de ses effectifs et de sa notoriété auprès du grand public, **constitue un véritable vecteur de communication pour la Fondation**. Ce partenariat a aussi pour finalité de **sensibiliser un maximum de ses clients aux problèmes du mal logement** pour permettre à la Fondation Abbé Pierre de bénéficier d'aide pour ses différents projets.



Etapes clés du projet



IKEA en partenariat avec le Cerpet 4/14

Construire un partenariat de manière concertée nécessite de :

- clarifier les rôles,
- définir les étapes,
- spécifier les résultats attendus.

Avant d'aboutir à une convention de partenariat permettant d'engager l'entreprise IKEA France et la Fondation Abbé Pierre dans le lancement du partenariat, la Direction IKEA France a dû s'assurer que la mise en œuvre de ce partenariat soit pertinente et qu'il entre dans la stratégie de l'entreprise.

Phase préparatoire

Afin de ne pas faire échouer un accord, il est primordial de définir précisément les termes d'un partenariat. **La définition précise du périmètre du partenariat est un des facteurs clés de réussite.**

Un travail de concertation et de réflexion a été entrepris entre le groupe de travail IKEA France et les interlocuteurs de la Fondation Abbé Pierre. Il a donc été important à ce stade d'explicitier au préalable les attentes de ce rapprochement. Le partenariat est une manifestation possible d'un dialogue réussi. C'est un lieu d'expression d'une multiplicité de choix possibles. Chaque acteur est en mesure d'optimiser cette relation en toute indépendance et en toute transparence. Ce rapprochement entre IKEA France et la Fondation Abbé Pierre implique la **création d'un lien de confiance** qu'il s'agit maintenant d'alimenter, et de préserver. Se connaître pour construire un partenariat de confiance afin **d'identifier les motivations de chacun et définir les complémentarités de compétences.**

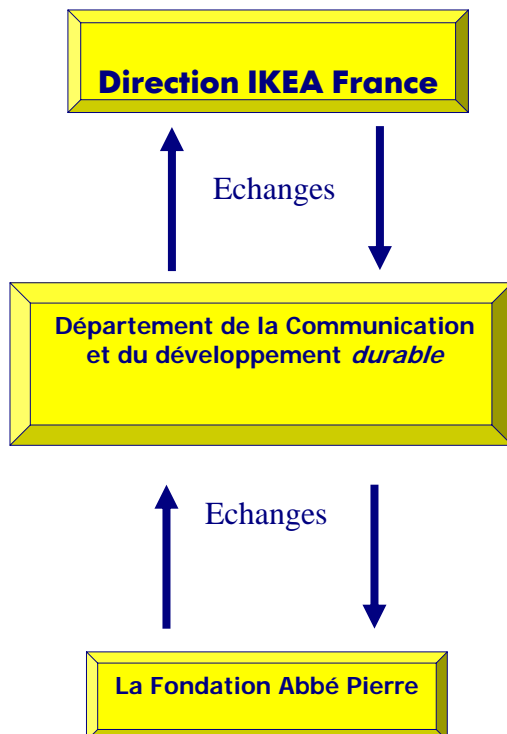
Etude des opportunités et des besoins

IKEA®



IKEA en partenariat avec le Cerpet 5/14

Le futur partenariat contraint les deux futurs partenaires à s'interroger et à mesurer les enjeux et notamment leur portée au regard de leur évolution respective. C'est une **phase de diagnostic avec recueil des informations et des hypothèses d'action**. Cette phase formalise donc la décision de commencer le projet. Elle permet d'étudier la demande de projet et de décider si le concept est viable.



Avant-projet

IKEA®



IKEA en partenariat avec le Cerpet 6/14

Les enjeux et les conditions de rapprochement des partenaires doivent servir de base à la rédaction d'un accord et à son préambule : **l'avant-projet.**

Sur cet avant-projet entre IKEA France et la Fondation Abbé Pierre, est principalement mentionné :

- le **cœur d'activité de chacune des parties,**
- les **objectifs du projet dans ses grandes lignes.**

L'analyse fonctionnelle a abouti à la mise au point d'un document définissant les attentes des deux parties, **le cahier des charges.**

C'est un contrat qui sert de référence à la définition des objectifs à atteindre et des actions à entreprendre. Nous sommes dans une phase d'élaboration d'un schéma d'action.

Cette étude a pour but de définir les priorités en terme de réalisation du contrat et de trouver des solutions. D'une part, la Fondation Abbé Pierre y a recensé ses besoins : **souhait d'équiper un nombre défini de lieux d'accueil en France.**

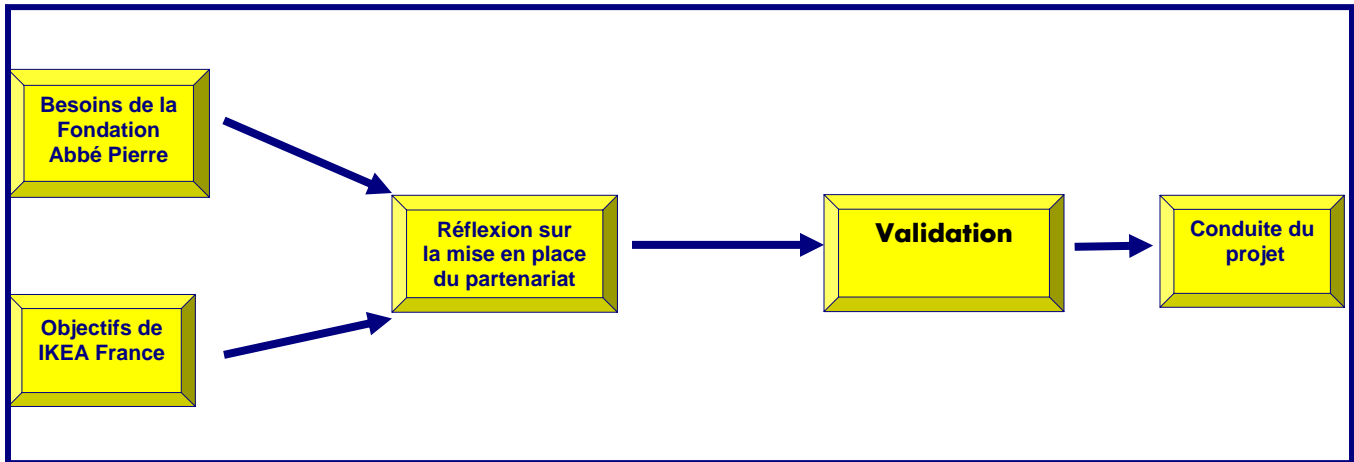
D'autre part, IKEA France y fait part de son engagement :

IKEA®



IKEA en partenariat avec le Cerpet 7/14

- de mettre à disposition les produits de son assortiment (sans apporter directement un soutien financier),
- de répartir les projets à proximité géographiquement des 15 magasins IKEA France (moins de 100km) des lieux d'accueil de la Fondation Abbé Pierre.



Phase test de réalisation : le magasin de Marseille

Il s'agit de la **phase opérationnelle** de création de ce projet. Elle est menée par le département « Communication et Développement Durable », et le service « Mécénat et Partenariat » de la Fondation Abbé Pierre.

Le département « Communication et du Développement Durable » a déterminé au préalable un site « test » : le magasin IKEA de Marseille (Vitrolles). Il a équipé la Pension de Famille de Marseille, au début de l'été 2004.

Cette **expérimentation sur un site pilote** permet de tester le partenariat dans sa dimension technique, comme celle de l'organisation et de l'adhésion des collaborateurs. L'expérience de ce site «test» a aussi pour but :

- de préparer le déploiement,
- de mieux en apprécier la charge,
- d'en identifier les difficultés a priori.

Lors de la phase d'opportunité, les besoins généraux ont été identifiés. Il est nécessaire de s'assurer que ces besoins correspondent à une attente de l'ensemble des utilisateurs cibles et qu'ils prennent en compte les évolutions probables des besoins.

A partir de la demande des besoins opérée par La Fondation Abbé Pierre, IKEA France a procédé à une estimation grossière du coût d'investissement et de fonctionnement du projet, en terme de moyens humains et matériels.

La démarche suivante a été opérée pour mener à bien la réalisation de l'équipement de cette Pension de Famille :

- rencontre des Responsables du magasin et de la Pension de Famille,
- remise de la liste des besoins et des plans du site,
- préparation de la liste des produits à fournir à partir des plans par le département « Communication Aménagement » du siège social
- préparation des produits à fournir par le magasin,
- récupération et montage des produits par les membres de la Pension de Famille de la Fondation Abbé Pierre.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ❖ Zoom RSE N°17 « **Rôle département Communication et Aménagement** »

Accord et signature après la phase test de réalisation

Signature de la convention nationale

IKEA®



IKEA en partenariat avec le Cerpet 9/14

Suite à cette expérience concluante, **IKEA France et la Fondation Abbé Pierre ont procédé à la signature d'une convention nationale.**

Des ajustements ont été effectués, sur le choix des produits, adaptés ou non au type de lieu d'accueil. A titre d'exemple, il a été décidé d'éviter les matériaux peu résistants et les tissus de couleur claire.

Dans un cadre d'échanges, la signature de la Convention de partenariat entre IKEA France et la Fondation Abbé Pierre a fait l'objet de plusieurs écritures et lectures, avant d'aboutir sur un accord final, validé par les parties en présence. Elle a eu lieu en janvier 2005. Elle récapitule les droits et les obligations de chaque partie. Elle est renouvelable chaque année.

L'esprit de la convention fait ressortir l'idée que les 2 parties mènent un partenariat constructif et durable. « **IKEA soutient la Fondation Abbé Pierre dans sa démarche d'intérêt général en aménagement et la décoration de lieux d'accueil de la Fondation Abbé Pierre pour les plus démunis** ».

Quelques principes de la convention

Afin de permettre à des personnes fragilisées de retrouver une vie sociale sécurisée, l'action de IKEA France consistera à **meubler et aménager deux types de lieu** :

- les **Boutiques Solidarité** : structures ouvertes le jour offrant des services aux personnes fragilisées,
- les **Pensions de Famille** : logements constituées d'appartements individuels et de pièces collectives, encadrés par un couple d'hôtes salariés assumant la responsabilité du lieu et son animation.

L'attribution de produits s'entend pour :

- le renouvellement d'aménagement intérieur de lieux d'accueil existants,

IKEA®



IKEA en partenariat avec le Cerpet 10/14

- équiper totalement de nouveaux lieux d'accueil.

Contrairement à ce qui se fait avec l'ONF et l'UNICEF, le soutien ne se fera pas uniquement en argent mais essentiellement **en dons en nature** (meubles, accessoires, électroménagers, suivant les cas) sur le budget national.

Les produits pour chaque lieu d'accueil sont sélectionnés par le siège social. Ils sont ensuite sortis par le magasin géographiquement proche du lieu, comme pour une commande client. Cette opération est comptabilisée en don et non en vente.

8 projets de lieux d'accueil de la Fondation Abbé Pierre ont été arrêtés pour l'année FY05. Tous les magasins ne soutiennent donc pas un projet dans l'année et un roulement sera fait d'une année sur l'autre. La liste des projets de renouvellement ou d'équipement sera définie annuellement par les 2 parties et pourra être modifiable.

Il appartient à la Fondation Abbé Pierre de définir clairement la liste et la quantité de marchandises nécessaires pour chaque projet. Afin d'aider la Fondation Abbé Pierre dans la sélection de produits, IKEA France propose les conseils en aménagement de ses architectes d'intérieur.

Chaque année, un produit/partage sera défini. Lors de la vente de ce produit, un don sera fait à la Fondation Abbé Pierre. Il sera traduit en **don de meubles**.

La communication interne et externe des opérations sera initiée par IKEA France qui en assume la stratégie et le financement. **Les outils de communication choisis viseront à informer et à sensibiliser les différents publics, ainsi qu'à promouvoir le partenariat afin d'en assurer la pleine réussite.** Les messages porteront sur les thèmes suivants :

- la situation du mal logement en France,
- l'engagement de IKEA France à lutter contre cette réalité,
- le soutien de IKEA France à la Fondation Abbé Pierre.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ❖ Fiche RSE N°32 « **Communiqué de presse IKEA France - IKEA apporte son soutien à la Fondation Abbé Pierre -Janvier 2005** »

Activités magasin et événements associés au partenariat



IKEA en partenariat avec le Cerpet 11/14

Tout au long de l'année, le BS met en place une communication interne (journal interne, Intranet...) et externe (affiche en magasin, marketing, relations presse...) autour des projets.

De son côté, la Fondation Abbé Pierre relaie aussi les actions réalisées dans ses médias (journal « Et les autres », site Internet, relations presse...).

Activités magasin

Pour financer et rendre visible ses actions, IKEA France a décidé de créer l'**activité « PARTAGEONS LA CHALEUR »**.

Il s'agit d'une activité nationale liée à la Fondation Abbé Pierre. Elle a été organisée pour rebondir et soutenir le **thème commercial de l'année « COMPLETE BEDROOM »**. La « chambre à coucher » est l'une des priorités majeures pour les magasins IKEA France en 2005.

A cet effet, IKEA France a choisi les couettes MYSA comme symbole de cette première activité de produit/partage. Ce choix s'est porté sur cette couette, produit qui symbolise la chaleur et le confort. Des concepts que IKEA France veut partager avec les plus démunis soutenus au quotidien par la Fondation Abbé Pierre.

Le principe de cette activité est de reverser 1€ à la Fondation Abbé Pierre pour chaque couette MYSA vendue, sous forme de dons de meubles et accessoires.

Au 20 mars 2005, à la fin de l'activité, 47 350 couettes ont été vendues. Ce qui a permis de réunir **47 350 euros** pour la Fondation Abbé Pierre.

Evènements

IKEA®



IKEA en partenariat avec le Cerpet 12/14

La liste des lieux a été définie entre IKEA France et la Fondation Abbé Pierre. En mai 2005, IKEA France a été amené à équiper **17 appartements** de la Fondation Abbé Pierre.

IKEA France et la Fondation Abbé Pierre : un partenariat durable

FY 04

1^{ère} action test
à Vitrolles

FY 05

Lancement
national

FY 06

Ancrage local
du partenariat

- **Un partenaire qui correspond aux valeurs IKEA**
- **Un partenariat qui s'entend dans la durée**
- **Un impact fédérateur en interne et externe**

POUR ALLER PLUS LOIN

- ❖ Fiche RSE N°34 « **Exemple d'équipement d'un lieu d'accueil de la Fondation Abbé Pierre** »